

Bachelier : agrégé de l'Enseignement secondaire inférieur orientation bois-construction

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 01 Initiation au métier d'enseignant - stages pédagogiques 1			
Code	PETB1B01BC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	210 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Johan VANOUTRIVE (johan.vanoutrive@helha.be) Danièle DEBIEVE (daniele.debieve@helha.be) Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be) Sabine DRUART (sabine.druart@helha.be) Benoît DEVROYE (benoit.devroye@helha.be)		
Coefficient de pondération	160		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité a pour intention de permettre à l'étudiant de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogique en lien avec des situations professionnelles

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques

- 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

Acquis d'apprentissage visés

- I. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant utilise un langage verbal (oral et écrit) et/ou non verbal adapté à la réalité du contexte professionnel ou à la situation de communication évaluée (1.2)
- II. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant(e) utilise les textes légaux et documents de référence au service des activités d'enseignement- apprentissage.(2.2)
- III. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant respecte les consignes administratives fournies par la HE. (2.2)
- IV. A travers toute situation que le sollicite, l'étudiant respecte le cadre déontologique de la profession en adoptant une attitude conforme aux normes en vigueur et règlements d'ordre intérieur, tant de la HE que des lieux de stage. (2.3)
- V. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant recherche, selon les conseils fournis, des sources pertinentes en vue d'élargir son champ de connaissances disciplinaires et psychopédagogiques. (4.1)
- VI. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant fait preuve d'une capacité d'ouverture aux conseils fournis. (4.3)
- VII. Dans les différents cadres auxquels il est confronté, l'étudiant modifie pertinemment toute activité préparée suite à l'analyse réalisée (par lui-même, les pairs, le maître de stage ou l'enseignant). (4.4)
- VIII. Dans le cadre de la préparation d'une activité (qu'elle soit vécue avec des élèves ou non), l'étudiant choisit adéquatement les documents pédagogiques et justifie ses choix. (4.5)
- IX. L'étudiant présente un degré de maîtrise attendu des disciplines d'enseignement et des concepts psychopédagogiques mis en œuvre à travers les activités qu'il prépare dans différents contextes. (5.2)
- X. Dans les différents cadres auxquels il est confronté, l'étudiant est capable de préparer des activités d'enseignement/apprentissage dans les disciplines liées à sa sous-section. (5.3)
- XI. Pour chaque activité d'enseignement/apprentissage préparée, l'étudiant propose une planification en variant les procédés méthodologiques au sein de celle-ci. (6.1)
- XII. Pour chaque activité d'enseignement/apprentissage préparée, l'étudiant précise les compétences visées. (6.2)
- XIII. Lors de l'observation de toute situation d'enseignement-apprentissage, l'étudiant est capable d'identifier des éléments significatifs. (6.4)

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PETB1B01BCA	Formation technique et technologique: électrotechnique	15 h / 2 C
PETB1B01BCB	Ateliers de formation professionnelle	120 h / 8 C
PETB1B01BCC	Stages pédagogiques	60 h / 5 C
PETB1B01BCD	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 160 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PETB1B01BCA	Formation technique et technologique: électrotechnique	20
PETB1B01BCB	Ateliers de formation professionnelle	80
PETB1B01BCC	Stages pédagogiques	50
PETB1B01BCD	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note finale de cette unité d'enseignement est construite sur la base de la compilation des éléments d'évaluation collectés lors des différentes activités : rapports de stages, travaux de recherche, préparation de leçon, évaluations écrites et orales des différentes activités d'enseignement.

Selon le type d'activité d'enseignement et d'épreuve, cette compilation se fait par compétence en se basant sur la redondance des informations concernant chaque indicateur, ou se fait par moyenne arithmétique en respectant la pondération correspondant au poids ECTS de chaque activité.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : agrégé de l'Enseignement secondaire inférieur orientation bois-construction

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation technique et technologique: électrotechnique			
Code	6_PETB1B01BCA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Danièle DEBIEVE (daniele.debieve@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'unité d'enseignement ACTIVITE D INTEGRATION PROFESSIONNELLE. Elle est très pratique. Nous y aborderons les notions de base de l'électrotechnique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de résoudre de manière structurée des exercices et problèmes.
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de restituer et d'analyser les éléments théoriques abordés au cours.
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'appliquer un esprit de recherche et de développer un sens critique en didactique.
- IV. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de mettre en œuvre la démarche scientifique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le courant électrique. (définition, unités)
Corps conducteur, corps non conducteur.
La loi d'Ohm
Résistance équivalente, résistance en parallèle
Système de distribution électrique. En étoile, en triangle.
Câblage électrique d'un bâtiment. Schémas, légendes.
Éléments constitutifs d'une installation électrique

Démarches d'apprentissage

Présentations et corrections collectives
Amener les étudiants à réfléchir sur des connaissances basiques en électricité. (Exemples de la vie quotidienne et de la vie professionnelle).
Amener les étudiants à réfléchir sur leurs pratiques quotidiennes, les règles de sécurité et de fonctionnement des matériels électriques.
Exercer les étudiants à présenter un savoir devant les collègues de classe, à s'exprimer oralement.

Dispositifs d'aide à la réussite

Construction du projet pédagogique en classe et ensemble.
Aide ponctuelle et personnalisée pendant la séance de cours.

Ouvrages de référence

RGIE

Supports

Notes de cours si nécessaire

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette UE fait l'objet d'une épreuve intégrée, les quatre activités d'apprentissage seront donc évaluées de manière commune. Les consignes de l'épreuve intégrée seront données à l'étudiant durant le cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	50	Evc	50		
Période d'évaluation					Exe	100

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Cette activité demande une participation en classe de chacun. L'étudiant qui aura plus de 1 absence injustifiée présentera d'office un examen au Q3

La non-maitrise d'une compétence dans une des activités d'apprentissage de cette UE peut entraîner la non-validation de l'UE (note spéciale apposée sur le relevé de notes est alors NV et conduit à la non-acquisition des crédits de cette UE).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : agrégé de l'Enseignement secondaire inférieur orientation bois-construction

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ateliers de formation professionnelle			
Code	6_PETB1B01BCB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be) Sabine DRUART (sabine.druart@helha.be) Benoît DEVROYE (benoit.devroye@helha.be)		
Coefficient de pondération	80		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les ateliers de formation professionnelle permettent à l'étudiant de BAC 1 d'appréhender la réalité de la profession d'enseignant : l'organisation de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles, la réalité de terrain et la préparation des stages

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant utilise un langage verbal (oral et écrit) et/ou non verbal adapté à la réalité du contexte professionnel ou à la situation de communication évaluée. (1.2)

A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant(e) utilise les textes légaux et documents de référence au service des activités d'enseignement-apprentissage. (2.2)

A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant respecte les consignes administratives fournies par la HE. (2.2)

A travers toute situation que le sollicite, l'étudiant respecte le cadre déontologique de la profession en adoptant une attitude conforme aux normes en vigueur et règlements d'ordre intérieur, tant de la HE que des lieux de stage. (2.3)

A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant recherche, selon les conseils fournis, des sources pertinentes en vue d'élargir son champ de connaissances disciplinaires et psychopédagogiques. (4.1)

A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant fait preuve d'une capacité d'ouverture aux conseils fournis. (4.3)

Dans les différents cadres auxquels il est confronté, l'étudiant modifie pertinemment toute activité préparée suite à l'analyse réalisée (par lui-même, les pairs, le maître de stage ou l'enseignant). (4.4)

Dans le cadre de la préparation d'une activité (qu'elle soit vécue avec des élèves ou non), l'étudiant choisit adéquatement les documents pédagogiques et justifie ses choix. (4.5)

L'étudiant présente un degré de maîtrise attendu des disciplines d'enseignement et des concepts psychopédagogiques mis en œuvre à travers les activités qu'il prépare dans différents contextes. (5.2)

Dans les différents cadres auxquels il est confronté, l'étudiant est capable de préparer des activités d'enseignement/apprentissage dans les disciplines liées à sa sous-section. (5.3)

Pour chaque activité d'enseignement/apprentissage préparée, l'étudiant propose une planification en variant les procédés méthodologiques au sein de celle-ci. (6.1)

Pour chaque activité d'enseignement/apprentissage préparée, l'étudiant précise les compétences visées. (6.2)

Lors de l'observation de toute situation d'enseignement-apprentissage, l'étudiant est capable d'identifier des éléments significatifs. (6.4)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Le décret "Missions"; les socles de compétence; les référentiels;
- Les cycles; les différentes formes d'enseignement;
- Les compétences;
- Les dispositifs pédagogiques;
- La réalité du métier d'enseignant ;
- La préparation "pratique" aux stages: consignes, préparation des documents, guidance pédagogique.

Démarches d'apprentissage

Séances en présentiel.

Dispositifs d'aide à la réussite

Encadrement individualisé assuré par les didacticiens et par les psychopédagogues durant les semaines d'AFP.

Ouvrages de référence

- www.enseignement.be ;
- www.segec.be;
- Toutes les ressources disponibles à la bibliothèque: ouvrages didactiques, revues, référentiels utilisés dans l'enseignement secondaire,

Supports

- Syllabus ;
- Notes de cours ;
- Sites internet ;
- Matériel didactique ;
- ...

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette UE fait l'objet d'une épreuve intégrée, les quatre activités d'apprentissage seront donc évaluées de manière commune. Les consignes de l'épreuve intégrée seront données à l'étudiant durant le cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 80

Dispositions complémentaires

Une présence à au moins 80% de cette activité d'apprentissage est obligatoire pour pouvoir être évalué.

La non-maitrise d'une compétence dans une des activités d'apprentissage de cette UE peut entraîner la non-validation de l'UE (note spéciale apposée sur le relevé de notes est alors NV et conduit à la non-acquisition des crédits de cette UE).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : agrégé de l'Enseignement secondaire inférieur orientation bois-construction

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stages pédagogiques			
Code	6_PETB1B01BCC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Suite aux heures réservées aux Ateliers de Formation Professionnelle, les étudiants de BAC1 seront invités à découvrir activement la réalité du métier d'enseignant. Dans un premier temps, il s'agira d'effectuer de rédiger un rapport d'observation suite à une première intégration sur le terrain. Ensuite, l'étudiant prestera quelques heures de cours. Ces prestations auront fait l'objet de préparations encadrées par le(s) maître(s) de stage, les didacticiens et le psychopédagogue.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant utilise un langage verbal (oral et écrit) et/ou non verbal adapté à la réalité du contexte professionnel ou à la situation de communication évaluée (1.2)7
- A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant(e) utilise les textes légaux et documents de référence au service des activités d'enseignement- apprentissage.(2.2)
- A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant respecte les consignes administratives fournies par la HE. (2.2)
- A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant respecte le cadre déontologique de la profession en adoptant une attitude conforme aux normes en vigueur et règlements d'ordre intérieur, tant de la HE que des lieux de stage. (2.3)
- A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant recherche, selon les conseils fournis, des sources pertinentes en vue d'élargir son champ de connaissances disciplinaires et psychopédagogiques. (4.1)
- A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant fait preuve d'une capacité d'ouverture aux conseils fournis. (4.3)
- Dans les différents cadres auxquels il est confronté, l'étudiant modifie pertinemment toute activité préparée suite à l'analyse réalisée (par lui-même, les pairs, le maître de stage ou l'enseignant). (4.4)
- Dans le cadre de la préparation d'une activité (qu'elle soit vécue avec des élèves ou non), l'étudiant choisit adéquatement les documents pédagogiques et justifie ses choix. (4.5)
- L'étudiant présente un degré de maîtrise attendu des disciplines d'enseignement et des concepts psychopédagogiques mis en œuvre à travers les activités qu'il prépare dans différents contextes. (5.2)
- Dans les différents cadres auxquels il est confronté, l'étudiant est capable de préparer des activités d'enseignement/apprentissage dans les disciplines liées à sa sous-section. (5.3)
- Pour chaque activité d'enseignement/apprentissage préparée, l'étudiant propose une planification en variant les procédés méthodologiques au sein de celle-ci. (6.1)
- Pour chaque activité d'enseignement/apprentissage préparée, l'étudiant précise les compétences visées. (6.2)
- Lors de l'observation de toute situation d'enseignement-apprentissage, l'étudiant est capable d'identifier des éléments significatifs. (6.4)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Les socles de compétences; les référentiels;
- Les objectifs d'apprentissage; les compétences;
- Les méthodes pédagogiques ;
- Les approches pratiques des réalités du métier.

Démarches d'apprentissage

- Approche par projet ;
- Activités pratiques ;
- Activités d'observation ;
- Préparation de leçons ;
- Rédaction de rapports de stage.

Dispositifs d'aide à la réussite

Encadrement tout au long des activités de stage : heures d'observations, préparation des leçons et rédaction des rapports de stage.

Ouvrages de référence

Toutes les ressources présentes à la bibliothèque: ouvrages didactiques, revues, référentiels utilisés dans l'enseignement secondaire,...

Supports

- Préparations réalisées lors des semaines d'AFP ;
- Le dossier de stage ;
- Le Vade Mecum des stages.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Le vade-mecum des stages reprend les informations sur l'évaluation et l'organisation des stages.

Cette UE fait l'objet d'une épreuve intégrée, les quatre activités d'apprentissage seront donc évaluées de manière commune. Les consignes de l'épreuve intégrée seront données à l'étudiant durant le cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100		

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

La non-maitrise d'une compétence dans une des activités d'apprentissage de cette UE peut entraîner la non-validation de l'UE (note spéciale apposée sur le relevé de notes est alors NV et conduit à la non-acquisition des crédits de cette UE).

Les stages sont non remédiables en Q3 (référence REE art. 112). Cette activité d'apprentissage ne pouvant faire l'objet d'une remédiation et d'une seconde évaluation, la note de 1ère session est reportée d'office en 2ème session, quand bien même elle est inférieure à 50%.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : agrégé de l'Enseignement secondaire inférieur orientation bois-construction

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant			
Code	6_PETB1B01BCD	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Johan VANOUTRIVE (johan.vanoutrive@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'identité professionnelle peut être considérée comme l'ensemble des caractéristiques que les enseignants partagent entre eux du fait d'appartenir au même groupe professionnel. Elle est spécifique à la profession et, en partie du moins, commune ou partagée par tous les enseignants. Toutefois, elle est singulière, propre à l'individu, liée à son identité personnelle, (elle-même construite par son histoire familiale et sociale) et professionnelle. Le cours a comme fil conducteur les étapes par lesquelles l'identité enseignante se construit, les règles de conduite des enseignants ainsi que la perception qu'ils ont des différentes facettes de leur métier.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant respecte le cadre déontologique de la profession en adoptant une attitude conforme aux normes en vigueur et règlements d'ordre intérieur, tant de la HE que des lieux de stage. (2.3)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- ☐ Les différentes phases de la construction de l'identité professionnelle, les facteurs qui influencent la construction de cette identité et son évolution.
- ☐ Aspects déontologiques relatifs à la profession.

Démarches d'apprentissage

- ☐ Travaux de groupe ;
- ☐ Approche interactive ;
- ☐ Elaboration d'un dossier personnel.

Dispositifs d'aide à la réussite

Suivi personnalisé de la construction du dossier.

Ouvrages de référence

Articles de revues, divers extraits de livres traitant du sujet.

Supports

Consignes écrites relatives à la construction du dossier.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette UE fait l'objet d'une épreuve intégrée, les quatre activités d'apprentissage seront donc évaluées de manière commune. Les consignes de l'épreuve intégrée seront données à l'étudiant durant le cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La non-maitrise d'une compétence dans une des activités d'apprentissage de cette UE peut entraîner la non-validation de l'UE (note spéciale apposée sur le relevé de notes est alors NV et conduit à la non-acquisition des crédits de cette UE).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).